

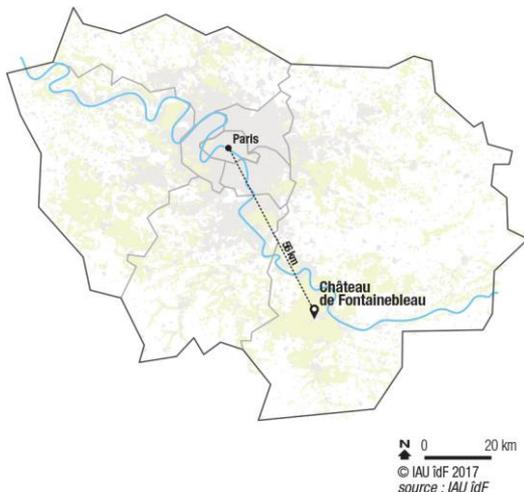
# Le Pays de Fontainebleau : un territoire aux multiples atouts

Une ville touristique impériale, un château labellisé Unesco, une « Forêt d'Exception® », une « destination impressionniste »



Fontainebleau, château – © Château de Fontainebleau

Située à 60 km au sud de Paris, la ville de Fontainebleau est un témoin incontournable de l'histoire de France. Ville impériale, elle est indissociable de la forêt et de son château.

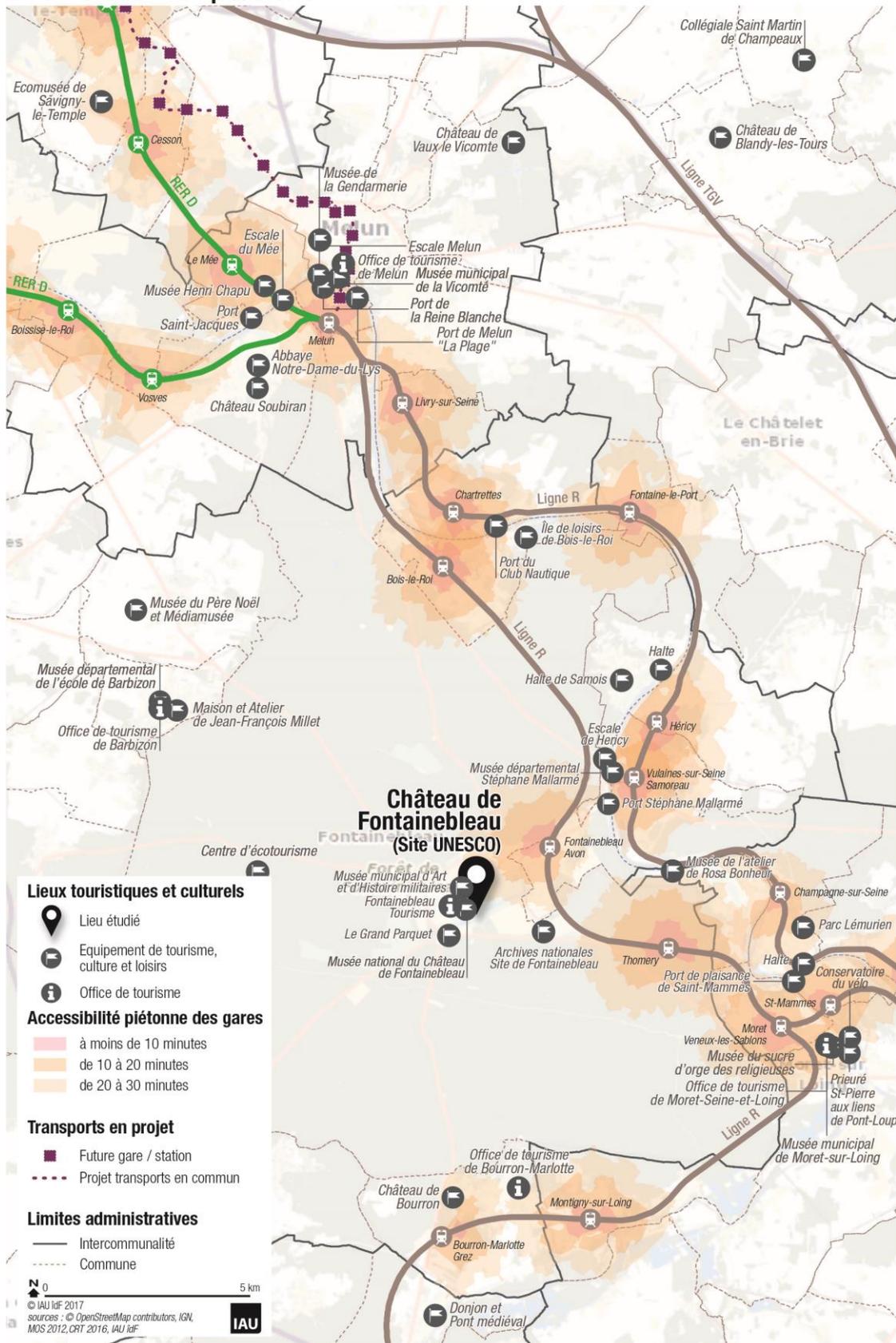


Fontainebleau est à l'origine une forêt royale, terrain de chasse au sein duquel un château est implanté dès le Moyen-Âge. Tout d'abord un bourg,

Fontainebleau, se développe au fil des siècles et de l'agrandissement du château. La ville est marquée, dans sa conception urbaine et architecturale par l'histoire de son château. Il est la pièce maîtresse de la ville à partir de laquelle elle s'est développée. En huit siècles d'histoire, 34 souverains ont séjourné à Fontainebleau. Du château médiéval, le donjon a été conservé par François 1<sup>er</sup>, mais l'essentiel des bâtiments porte la marque de la Renaissance. Labellisé depuis 1981 au Patrimoine Mondial (Unesco), le château de Fontainebleau accueille près de 500 000 visiteurs par an. Depuis 2015, un schéma directeur de rénovation du château a été engagé pour une durée de 11 ans.

À l'origine du château, la forêt. Anciennement aire de chasse royale, elle s'étend sur plus de 20 000 hectares. D'une grande valeur botanique et géologique, elle est fréquentée par les précurseurs de l'impressionnisme à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La forêt est en gestion par l'Office National des Forêts qui lui a attribué le label Forêt d'Exception®. Aujourd'hui nombre d'activités de nature et de plein air s'y déploient. Elle est identifiée comme un « spot d'escalade » de renommée internationale.

## Un territoire aux multiples atouts



## Contenu et missions

Le territoire couvert par le Pays de Fontainebleau bénéficie de plusieurs attracteurs de renommée internationale : une forêt d'une grande qualité paysagère qui occupe près de 95 % de son territoire, un château labellisé Unesco dans la continuité duquel s'étend la ville impériale vitrine de nombreux monuments historiques. Il est par ailleurs intégré à la destination identifiée par la marque « les voyages impressionnistes ». Ils semblent fonctionner indépendamment les uns des autres alors qu'ils pourraient être complémentaires dans la définition d'une offre touristique à l'échelle du territoire. Quels sont les moyens à mettre en œuvre, les politiques publiques à envisager pour diffuser les flux visiteurs et s'inscrire dans une logique de destination ? C'est un des enjeux portés par les acteurs touristiques du territoire et la récente intercommunalité du Pays de Fontainebleau. Transformés en communauté d'agglomération sur un territoire élargi (de 5 à 26 communes), avec une compétence touristique renforcée, le Pays de Fontainebleau et les acteurs touristiques ont pour ambition commune de renforcer l'attractivité et le rayonnement à l'échelle de l'ensemble du territoire.

|  |  |
|--|--|
| <b>Ville/Communauté d'agglomération</b>          | <b>Fontainebleau / Communauté de communes Pays de Fontainebleau</b>  |
| <b>Éloignement de la ville de référence</b>      | Grande couronne, département de la Seine-et-Marne<br>60 km de Paris Notre-Dame   |
| <b>Nombre d'employés</b>                         | Château (en 2015) : 140 agents <sup>26</sup> ;<br>Office de tourisme + Grand Parquet : 23 employés (dont détachements de l'intercommunalité) |
| <b>Nombre de visiteurs</b>                       | Château : 500 000 / an<br>Forêt : 12 millions / an<br>OTI et point d'accueil : 68 000 visiteurs en 2017 (gestion Epic)                       |
| <b>Prix du billet moyen</b>                      | Château : 11 €, tarif réduit 8 €   |
| <b>Superficie de la commune de Fontainebleau</b> | 17 228 ha <sup>27</sup><br>dont 95 % d'espaces forestier   |
| <b>Gestion</b>                                   | Forêt : ONF<br>Pays de Fontainebleau : Office de tourisme intercommunal<br>Château : Établissement public                                    |
| <b>Budget annuel du château</b>                  | 5,7 millions d'euros en 2015   |

## Fontainebleau, ville impériale

Avec Rueil-Malmaison, Compiègne et Saint-Cloud, Fontainebleau est identifiée « Ville Impériale ». Créée en 2011, cette marque a pour objectif de promouvoir les villes identitaires du premier et

second empire à travers la valorisation de leur patrimoine.

Dans cette continuité, Fontainebleau Tourisme a mis en place un circuit touristique « **Ville impériale** ». À destination des groupes, cette offre conjugue visites patrimoniales, activités (spectacle, conférence, balade en forêt) et gastronomie.

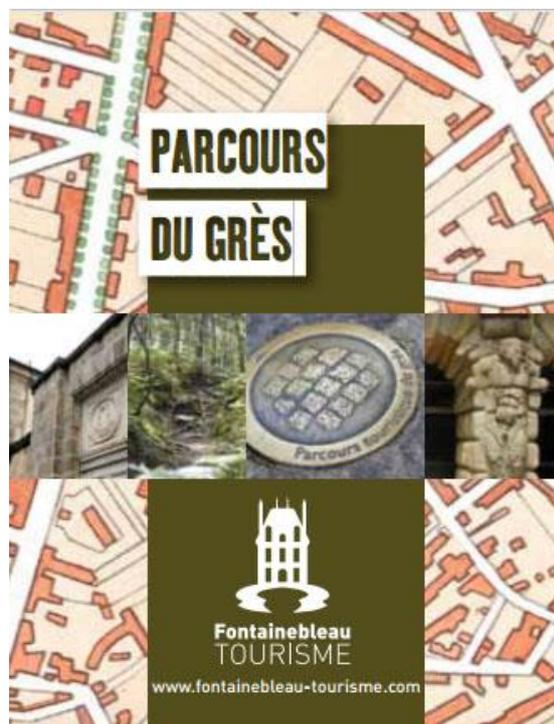
La ville de Fontainebleau accueille près de 40 édifices classés monuments historiques. Ils résultent, pour nombre d'entre eux de l'exploitation des carrières de grès anciennement exploitées à proximité. Un parcours est également proposé aux visiteurs sur les communes d'Avon et Fontainebleau.

### Le grès a façonné la ville

La forêt de Fontainebleau (anciennement forêt de Bière (bruyère) a été dès le Moyen-Âge exploitée pour les bancs de grès qui y affleurent<sup>28</sup>. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, cette matière première a servi à la construction des édifices de la ville et du château (ainsi qu'au pavement des rues de Paris). L'exploitation de la carrière est source d'emplois ouvriers. Elle donne naissance à la corporation professionnelle des carriers. Ainsi le grès de Fontainebleau offre des caractéristiques de rusticité qui marquent la ville et le château, notamment dans sa partie Renaissance.

En 1907, l'exploitation du grès est finalement interdite dans un objectif de protection de la forêt. Fontainebleau tourisme a élaboré un parcours touristique de grès à Fontainebleau et Avon afin de valoriser l'architecture identitaire du territoire : églises, places, rues piétonnes, venelles d'Avon...

**Une signalétique patrimoniale a été élaborée, invitant le visiteur à découvrir la ville :**



<sup>26</sup> Château de Fontainebleau, rapport d'activité 2015

<sup>27</sup> Source <https://www.iau-idf.fr/liou-et-vous/cartes-donnees/cartographies-interactives.html>, IAU, MOS 2012.

<sup>28</sup> <http://foretdebiere.blogspot.fr/>



Clou de balisage du parcours touristique du grès devant l'église Saint Louis à Fontainebleau / Photo © Dubreucq Patrick.

L'ONF s'est inscrit dans la continuité de ces circuits en proposant en forêt de Fontainebleau des sentiers de carriers. Ils permettent ainsi de valoriser cette forme de patrimoine industriel<sup>29</sup>.

Fontainebleau est historiquement identifiée pour l'activité équestre qui s'y déploie. La forêt à proximité est le lieu privilégié de parcours balisés dédiés à l'activité.

#### Fontainebleau, capitale historique du cheval

Au-delà de la randonnée, trois structures confortent la ville dans son identité équestre :

- L'École Militaire équestre

En 1515 François 1<sup>er</sup> installe ses écuries à Fontainebleau dans une dépendance du château. Aujourd'hui, c'est l'École Militaire équestre (anciennement Centre National des Sports équestres) qui y est installée. Elle est en charge de la formation des cavaliers et chevaux militaires pour l'instruction et la compétition internationale et les Jeux Olympiques<sup>30</sup>.

L'école se visite sur réservation uniquement, les derniers mercredis du mois. Les tarifs sont de 10 € et 7 € pour les 6-12 ans.

- Le grand Parquet

Au cœur de la forêt domaniale, le Grand Parquet est un stade équestre de 26 hectares composé de 2 terrains de prestige en herbe, 5 carrières, 1 parcours international de cross, 250 boxes permanents et 500 démontables, une tribune d'une capacité de 1 200 places. Il s'agit d'un site équestre de rayonnement européen. Récemment requalifié, le site peut accueillir de nombreux événements sportifs, professionnels et des manifestations grand public. Il peut accueillir jusqu'à 10 000 personnes.

- L'hippodrome de la Solle

L'un des plus anciens de France, il accueille des réunions hippiques. Construit en 1862, il fut inauguré par Napoléon III et l'impératrice Eugénie. En 2000,

un vaste programme de rénovation et d'amélioration des installations existantes a permis d'assurer la pérennité de l'hippodrome et ses retombées économiques. Une vingtaine de journées de courses ont lieu chaque année.

Supports d'événements et d'animations, ces structures ont engagé de récents travaux de rénovation leur permettant de doter le territoire à destination du tourisme d'affaires.

#### L'art de vivre à la française au Pays de Fontainebleau

L'art de vivre et la gastronomie sont des orientations touristiques que l'intercommunalité souhaite valoriser. Elle apparaît à travers les nombreux producteurs locaux qui investissent la qualité des produits et le respect du savoir-faire traditionnel à l'image de la spécialité culinaire locale, le Fontainebleau (mousse à base de crème fraîche et de fromage blanc).

Le marché de Fontainebleau et sa fréquence (tous les mardis, vendredis, dimanches) sont représentatifs de la diversité et la qualité de la production locale.

L'art de vivre à la française apparaît également à travers l'offre de restauration disponible. Elle est diverse, l'ensemble de la gamme est représentée (du restaurant gastronomique au plus traditionnel) et conséquente avec plus de 100 restaurants dans l'ensemble du territoire.

L'hébergement est caractérisé par une forte majorité de gîtes et chambres d'hôtes (respectivement 53 et 41). Les hôtels (21) sont pour plus de la moitié d'entre eux localisés sur les communes de Fontainebleau, Avon, Barbizon, Ury. Le niveau haut de gamme est privilégié pour les hébergements du territoire (une hôtellerie majoritairement 3 à 4 étoiles). L'hébergement insolite, plutôt à destination des familles est également investi dans l'île de loisirs de Bois-le-Roi (12 roulotte) et à Arbonne la Forêt, où l'Acousmahome propose des cabanes dans les arbres.

Alors que l'activité shopping est fortement privilégiée par les visiteurs internationaux, la ville de Fontainebleau bénéficie d'un formidable atout avec plus de 450 commerçants. Cette dynamique locale de plus en plus exceptionnelle est un élément supplémentaire au profit de l'attractivité touristique et des retombées économiques pour le territoire.

#### Le château

Établissement public depuis 2009, le château de Fontainebleau est, avec la forêt, l'attracteur principal du territoire. Ouvert tous les jours tout au long de l'année, il attire près de 500 000 visiteurs par an dont un peu moins de la moitié (47 % en 2015) sont des visiteurs internationaux : Chine 32%, Russie 8 %, Royaume- Uni 8 %, Italie 8 % et Japon 7 %. Parmi les visiteurs nationaux, 72 % sont franciliens<sup>31</sup>.

<sup>29</sup>[http://www.onf.fr/activites\\_nature/++oid++190b/@/@display\\_leisu\\_re.html](http://www.onf.fr/activites_nature/++oid++190b/@/@display_leisu_re.html)

<sup>30</sup>[http://www.sports.defense.gouv.fr/sites/default/files/description\\_me.pdf](http://www.sports.defense.gouv.fr/sites/default/files/description_me.pdf)

<sup>31</sup> Château de Fontainebleau, rapport d'activité 2015

Les tarifs appliqués vont de 9 à 11 €, l'entrée est gratuite pour les moins de 26 ans. Le billet donne accès aux Grands Appartements et au Musée Napoléon 1<sup>er</sup>.

Un accès au public scolaire est fortement privilégié par le château. En 2015, plus de 41 000 scolaires ont été accueillis.

### Un peu d'histoire :

Dès le Moyen-Âge, la forêt de Bière dans laquelle se situe la ville de Fontainebleau fait partie d'un domaine royal dévolu à la chasse. Le château de Fontainebleau s'est développé à partir du donjon de l'époque médiévale. C'est à la Renaissance que les premiers agrandissements du château de Fontainebleau sont réalisés. François 1<sup>er</sup> (1494 – 1547) y réside fréquemment. À partir de 1536, il y ordonne les travaux, inspirés des palais italiens. C'est ainsi que l'essentiel des bâtiments porte la marque de la Renaissance. Jusque-là resté un hameau, Fontainebleau commence à se développer. Les visites répétées du roi profitent à la ville qui s'organise pour l'accueil de la cour. Les auberges et les restaurants se multiplient.

Au fil des siècles, l'empereur Charles Quint séjourne à Fontainebleau en 1539. Son fils Henri II et sa femme Catherine de Médicis s'y rendent régulièrement, poursuivant les travaux engagés.

Henri IV fréquente lui aussi le château, il crée une nouvelle cour des Offices et ouvre une entrée monumentale sur la ville. Le canal est creusé, de nouveaux bâtiments et jardins sont créés. Son fils Louis XIII y passe son enfance. Louis XIV fréquente également le château bien que préférant celui de Versailles.

Les travaux incessants d'embellissement du château permettent aux ouvriers et artistes d'y vivre toute l'année. Ainsi, au XVII<sup>e</sup> siècle, la ville de Fontainebleau compte près de 7 000 habitants, une trentaine d'hôtels particuliers sont bâtis en ville par les princes et les seigneurs.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Louis XV s'y marie et fait aménager le théâtre. Il fait construire l'escalier en fer à cheval. Louis XVI y séjournera une fois par an par tradition.

En 1804, Napoléon 1<sup>er</sup> fait revivre le château après la Révolution française, en y faisant aménager 40 appartements de maître.

Le 19 juin 1812 marque le début de la captivité de Pie VII à Fontainebleau, dans l'ancien appartement des Reines-Mères (aujourd'hui l'appartement du Pape), celui-là même qui avait été aménagé spécialement à son intention pour le sacre, en 1804.

Le 2 avril 1814, le Sénat vote la déchéance de Napoléon, le 20 avril ont lieu les célèbres Adieux à la garde.

Sous le Second Empire, alors que se développent à la fois l'idée de villégiature et les prémices du tourisme, Napoléon III et l'impératrice aménagent des appartements dans le château de Fontainebleau.

Tout au long des siècles, les 34 souverains passés à Fontainebleau ont été acteurs des nombreux événements politiques et diplomatiques qui s'y sont déroulés et sont constitutifs de l'histoire de France.

La visite du château est composée d'éléments majeurs<sup>32</sup>.

#### • Le château

- Les Grands Appartements des souverains : présentés tels que Napoléon III et l'Impératrice Eugénie les ont quittés en 1868, à l'exception de l'appartement intérieur de Napoléon 1<sup>er</sup>, montrés dans leur état ;
- les Petits Appartements ;
- les salles Renaissance : du XVI<sup>e</sup> siècle, les salles Renaissance ont conservé leur décor de fresque et stuc imaginé par les artistes italiens Rosso et Primaticcio sous les règnes de François 1<sup>er</sup> et Henri II ;
- le théâtre Impérial, commandé par Napoléon III, inauguré en 1857 ;
- le Boudoir turc de Marie-Antoinette et Joséphine, rouvert en mai 2015 ;
- le musée chinois et le salon de l'impératrice Eugénie, destinés à la détente et aux soirées intimes de la Cour.

#### • Les Jardins du château

- Le Grand Parterre, réalisé en 1660 par André Le Nôtre et Louis Le Vau ;
- le Jardin anglais réalisé en 1810 par Maximilien-Joseph Hurtault, planté d'essences rares et agrémenté de statues ;
- le jardin de Diane au centre duquel on peut découvrir la Fontaine de Diane (1602) ;
- l'Étang aux carpes : ancien marécage, François 1<sup>er</sup> le fit transformer en pièce d'eau décorative, lançant la mode du miroir d'eau ;
- le Parc de 130 hectares, ouvrant un accès au village d'Avon, porte d'entrée du château par les transports en commun (train à la gare de Fontainebleau-Avon).

<sup>32</sup> <https://www.fontainebleau-tourisme.com/fr/decouvrir-la-region/patrimoine/le-chateau-grand-livre-de-l-histoire-de-france/le-chateau/>

L'établissement public enrichit son offre par une politique culturelle dynamique, avec la mise en place d'expositions temporaires : Pie VII face à Napoléon ou encore Le Dauphin, l'Artiste et le Philosophe, toutes deux organisées en 2015.

Des manifestations culturelles sont également organisées tout au long de l'année, permettant de diversifier l'offre et de soutenir la fréquentation toute l'année : le carnaval où les enfants sont invités à visiter le château, accompagnés d'ateliers (initiation à l'escrime, maquillage, ateliers créatifs...); les manifestations d'histoire vivante (« les clefs du château »); la Saint-Hubert célèbre le patron des chasseurs ; le spectacle de Noël...

### Le schéma directeur de rénovation du château : <sup>33</sup>

Le ministère de la Culture a doté l'établissement public d'un schéma directeur de rénovation programmé sur 12 ans. Scindé en trois phases, et doté d'un budget de 115 M€ au total, le schéma directeur a plusieurs objectifs :

- assurer la sécurité des personnes et des biens dans le cadre réglementaire qui régit les établissements recevant du public ;
- engager les chantiers de conservation, restauration et restructuration ;
- améliorer l'accueil et les services offerts aux publics ;
- améliorer les conditions de travail du personnel.

La première phase (2015-2018) concerne les travaux prioritaires de sécurité et de sûreté, la rénovation des espaces dédiés aux publics et aux personnels ainsi que l'installation d'un pôle d'excellence tourisme au quartier Henri IV. Il s'agit de l'IFT (l'Institut Français du Tourisme) Paris Est, établissement dédié à la recherche, la formation et l'innovation dans le tourisme.

## La forêt, patrimoine paysager remarquable, scène d'activités de pleine nature

Historiquement, le massif de Fontainebleau est issu du regroupement de deux forêts domaniales<sup>34</sup> : les Trois Pignons et Fontainebleau, domaine royal depuis le X<sup>e</sup> siècle. La forêt des Trois Pignons a été acquise par l'État en 1983, portant la surface du massif à 20 000 hectares. Trois cours d'eau délimitent la forêt : la Seine à l'est, l'École à l'ouest et le Loing au sud. Le massif s'étend sur deux départements, en Seine-et-Marne et une partie (800 ha) en Essonne. La forêt doit son originalité à la présence de sable, de platières et de rochers de grès. Son histoire géologique lui confère des paysages hors du commun.

En gestion par l'Office National des Forêts, la mise en tourisme du massif remonte au XIX<sup>e</sup>. Claude

François Denecourt, vétéran de l'armée napoléonienne balise les premiers sentiers pédestres, « les sentiers bleus », empruntés par les promeneurs. La venue des visiteurs a été encouragée et facilitée par l'arrivée du chemin de fer et la publication de premiers guides de promenades en 1839.



© archives SNCF – Droits réservés, Affiche PLM, 1880

Outre ses missions d'exploitation et d'entretien du massif, l'ONF<sup>35</sup> se charge également de sa valorisation notamment par l'aménagement d'un réseau dense de sentiers, chemins et grandes allées. Près de 1 500 km d'itinéraires de promenade sont accessibles, dont près de 500 balisés. Compte-tenu des chiffres de fréquentation de la forêt, l'ONF a mis en place de nombreuses actions pour gérer le flux des visiteurs dans le respect et la préservation du site. Une stratégie d'accueil a été mise en place visant notamment « à orienter une partie du public vers les zones de bonne capacité ou peu sensibles » par de l'aménagement de parking et du balisage. Une brigade équestre est également déployée d'avril à octobre afin d'assurer la surveillance du massif, d'informer et de sensibiliser le public à la fragilité des milieux.

Outre l'activité de randonnée pédestre et équestre qu'offre la forêt, la présence de rochers de grès en fait un « spot » internationalement reconnu pour l'escalade avec près de 200 circuits dédiés, les premiers remontant au début du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>33</sup> Château de Fontainebleau, rapport d'activité 2015

<sup>34</sup> <https://www.fontainebleau-tourisme.com/fr/decouvrir-la-region/loisirs-de-pleine-nature/cote-foret/>

<sup>35</sup> <http://www.onf.fr/enforet/fontainebleau/explorer/@@index.html>

Fréquentée par près de 12 millions de visiteurs annuellement, la forêt de Fontainebleau a reçu le label Forêt d'Exception® de l'ONF. Ce label distingue les projets territoriaux rassemblant les acteurs locaux dans une démarche d'excellence notamment autour de la gestion durable et de la valorisation du patrimoine forestier. De nombreuses protections réglementaires et environnementales ont été déployées pour préserver la forêt (classement réserves de biosphère Unesco, zone Natura 2000).



Aujourd'hui, un projet d'extension du label Unesco à la forêt est envisagé. Il permettrait de renforcer la notoriété du site, d'en accroître les retombées touristiques mais aussi de sensibiliser les visiteurs à son respect.

## L'impressionnisme, une autre composante de l'identité territoriale

### Le contrat de destination Impressionnisme

Au-delà de la ville impériale, le territoire de Fontainebleau est marqué par une forte identité impressionniste.

Barbizon le « village des peintres » a accueilli les premiers paysagistes et initiateurs du courant impressionniste. Le musée départemental des peintres y est implanté, composé de l'auberge Ganne, où logeaient les artistes ainsi que de la maison-atelier Théodore Rousseau. La maison-atelier de Jean-François Millet est également ouverte au public. Le village de Barbizon est parfois identifié comme une des portes d'entrée de la forêt de Fontainebleau.

Le village de Bourron-Marlotte a lui aussi été fréquenté par de nombreux artistes<sup>36</sup>. Depuis les années 1830, des peintres comme d'Aligny, Corot, Daubigny ou Diaz mais aussi des écrivains comme Musset, Gauthier, Banville, les frères Goncourt ont fréquenté ce village. En 1866 Renoir et Sisley s'installent dans l'auberge la mère Anthony. Sisley peint « Rue de Village à Marlotte », Renoir travaille à sa grande composition le « Cabaret de la mère Anthony ». C'est dans cette même auberge que Zola a écrit *L'Assommoir*.

Les villages de Barbizon et Bourron-Marlotte sont tous deux labellisés « Village de Caractère de Seine et Marne ». Porté par le département et le CAUE 77, ce label traduit la volonté de valoriser l'offre touristique des villages du département.



Source : <http://visit.pariswhatelse.fr/fr/affinites/villages-de-caractere>

### « Les voyages impressionnistes » :



Source : CRT Paris IDF – CRT Normandie

Barbizon et les environs de Fontainebleau sont intégrés au « Contrat de destination Impressionnisme ». Outil porté par l'État pour conforter les destinations touristiques et en faire émerger de nouvelles. Le Contrat de destination Impressionnisme a été signé par les régions Île-de-France et Normandie. Son objectif est de promouvoir et développer une offre qui les unit sur la thématique. La marque « les voyages impressionnistes » a été créée, concrétisée par la parution d'un guide du routard « Destination Impressionnisme Paris Île-de-France et Normandie » en avril 2016.

### L'événementiel

De nombreux événements et animations culturels et sportifs rythment le Pays de Fontainebleau tout au long de l'année. Le château, la forêt, le Grand Parquet, l'hippodrome sont les lieux privilégiés pour les accueillir. Parmi les plus populaires et susceptibles de générer des nuitées touristiques sont identifiés le festival de l'Histoire de l'Art, le festival Série Séries ou encore le festival de Jazz Django Reinhardt. Ce dernier initialement implanté à Samois-sur-Seine<sup>37</sup> (ville dans laquelle a vécu le musicien), a été déplacé depuis deux ans dans le parc du château. En 2017, il s'agissait de la 37<sup>e</sup> édition qui a accueilli près de 15 000 spectateurs.

Les atouts du territoire, sa diversité et son dynamisme lui confèrent une notoriété et une visibilité source de flux importants. Les perspectives pour le territoire résident dans sa capacité à créer des passerelles entre les attracteurs (le château, la forêt, la ville) afin d'en faire bénéficier l'ensemble du territoire.

<sup>36</sup> Le Routard, Destination Impressionnisme Paris Île-de-France et Normandie, avril 2016

<sup>37</sup> Samois-sur-Seine est également labellisé Village de caractère.

## Publics et visibilité

Le Comité Régional du Tourisme Paris Île-de-France, Fontainebleau Tourisme et Seine-et-Marne Tourisme ont réalisé en février 2013, une étude spécifique d'identification du visiteur de Fontainebleau<sup>38</sup>.

Les résultats indiquent que le territoire de Fontainebleau est attractif prioritairement pour le château ou la forêt et dans une moindre mesure pour la ville. L'étude permet de préciser que les profils des visiteurs diffèrent en fonction des lieux fréquentés : les visiteurs internationaux se rendent de manière privilégiée au château, alors que les nationaux privilégient la forêt et la ville.

### **Le profil type du visiteur du territoire de Fontainebleau est :**

- *âgé de 31 à 50 ans (35%) ;*
- *actif (62%), dont 27% CSP+, 19% employés ;*
- *français pour 64% d'entre eux, 36% étranger ;*
- *un repeater français (73%) et un primo-visiteur étranger (79%) ;*
- *majoritairement venu en individuel (91%) ;*
- *en couple (29%), en famille (27%).*

Source : Les publics de Fontainebleau, Étude CRT Paris Région, 2013

Afin d'encourager et faciliter la diffusion des flux touristiques, Fontainebleau Tourisme a privilégié l'accueil du visiteur avec l'ouverture d'un office de tourisme en cœur de ville. Subventionné par l'État, la région et le département, l'office de tourisme gagne en surface d'accueil (160 m<sup>2</sup>). Il met à la disposition des visiteurs un accueil individuel, une borne numérique, un espace d'exposition temporaire, une boutique de produits locaux. En 2016, près de 40 000 personnes sont venues à l'office de tourisme parmi lesquels 36 % de visiteurs étrangers. L'ouverture récente du nouveau pôle d'accueil, 7 jours sur 7, à un emplacement central, aura certainement un impact positif sur les fréquentations.

En 2016, la boutique a généré un chiffre d'affaires de 38 000 €. Les ventes les plus importantes sont des tickets pour le château, des cartes IGN, des médailles Napoléon, des baptêmes de Kart et des cartes postales.

En complémentarité, plusieurs points d'accueil sont déployés sur le territoire : un office de tourisme à Barbizon (aujourd'hui rattaché à Fontainebleau Tourisme), ouvert une partie de la semaine et un à Bourron-Marlotte ouvert d'avril à septembre.

Une convention entre Transdev et Fontainebleau Tourisme a permis d'ouvrir un bâtiment d'accueil à la gare routière de Fontainebleau-Avon (au sortir de la gare SNCF). L'objectif pour l'intercommunalité

était d'améliorer l'information sur l'accès aux pôles touristiques du territoire. La signalisation a été adaptée : un jalonnement d'empreintes de « pas » depuis les quais jusqu'à l'arrêt du bus pour le château et un affichage promotionnel de photos et pancartes signalant le point d'accueil. Ce point d'information est ouvert en priorité en matinée les week-ends et jours fériés.

L'information aux visiteurs est un élément essentiel à la diffusion des flux. Combiné à une offre promotionnelle ciblée, il invite à la découverte du territoire dans son ensemble.

## Une accessibilité en transport en commun à renforcer

Selon la dernière étude menée en 2013, il apparaissait que les visiteurs privilégiaient fortement l'accessibilité en voiture : 59 % se rendent à Fontainebleau en voiture, 14 % en train et 9 % en bus / car interurbain / navette. Ces chiffres ont pu évoluer notamment avec la mise en œuvre du « dézonage » du Pass Navigo en septembre 2015.

Les modes de déplacement semblent varier en fonction des sites visités : les publics se rendant en forêt vont privilégier l'accès en voiture (67%) alors que les visiteurs du château privilégient les transports en commun.

Par la route, au départ de Paris, il faut compter environ une heure de trajet (60 km) pour atteindre Fontainebleau lorsque le trafic est fluide. Des parkings publics sont accessibles (2 € / h, 20 € la journée) à proximité du château et en ville.

En transport en commun, au départ de Paris -gare de Lyon, il y a un train en moyenne toutes les 30 min. De la gare de Fontainebleau - Avon, il est nécessaire de prendre un bus pour se rendre au château ou en centre-ville.

À la gare routière d'Avon-Fontainebleau, une station Véligo est également disponible pour les détenteurs du pass Navigo ayant au préalable souscrit un abonnement auprès de Transdev, qui a conclu une convention avec l'intercommunalité. En complément, deux abris vélo fermés de 56 places sont accessibles, ainsi qu'un troisième ouvert, de 56 places également.

Pour se rendre en forêt, le week-end et les jours fériés, certains trains effectuent des arrêts à mi-chemin entre Fontainebleau et Bois-le-Roi. Ce service encore peu connu des Franciliens, n'est dédié qu'à la dépose, il sera nécessaire de se rendre à Avon ou Bois-le-Roi pour le retour.

L'accès en voiture reste le mode de transport largement privilégié (65 %) pour se rendre sur les lieux touristiques ou de loisirs du territoire. Même si elle est encouragée et encadrée (dézonage du pass navigo, signalisation, jalonnement, points d'information...), l'accessibilité par les transports en

<sup>38</sup> Les publics de Fontainebleau, Étude CRT, février 2013.

commun n'est pas aisée et reste sans doute un frein à l'attractivité du territoire.

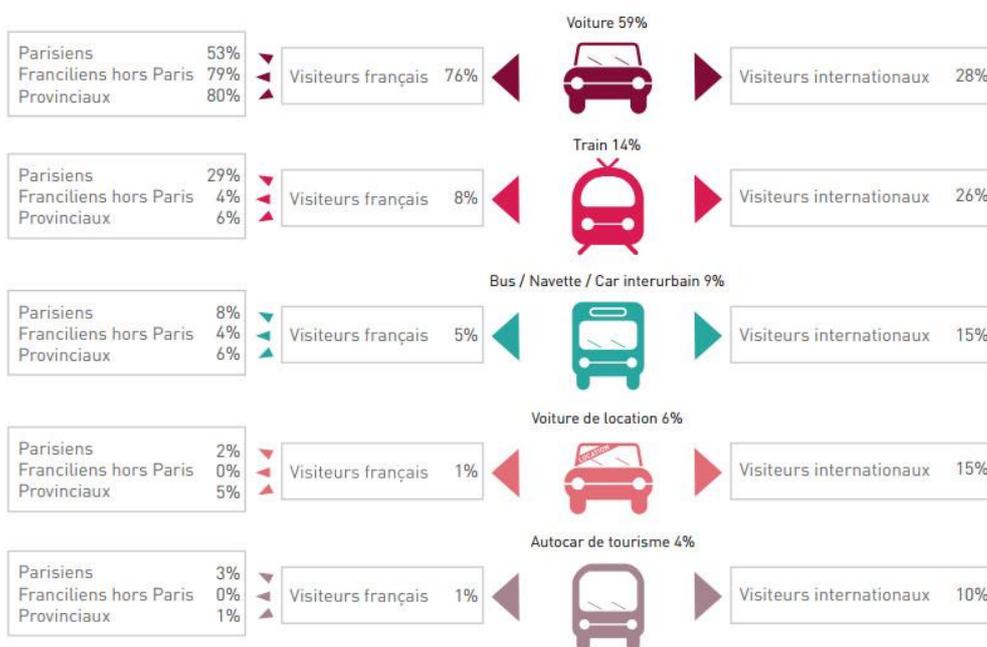
Aujourd'hui la gare de Fontainebleau-Avon fait l'objet d'une étude<sup>39</sup> de mise en œuvre d'action pour la ville durable via un « laboratoire » d'innovation reproductible à d'autres territoires péri-urbains. Ce projet engage la SNCF, la communauté d'agglomération, les Grandes Écoles du territoire et les représentants du tissu économique. Plusieurs objectifs sont considérés, dont l'augmentation de la valeur d'usage du temps d'attente en gare, travailler les premiers / derniers kilomètres depuis la gare et contribuer au rayonnement touristique du Pays de Fontainebleau.

Ces nouvelles réflexions autour de l'accessibilité du territoire sont indispensables à son attractivité.

Le projet d'Eurovéloroute le long de la Seine et du Loing sera un mode d'accès supplémentaire au territoire. Il est intégré dans les orientations stratégiques de l'intercommunalité (signalisation, rabattement, loueur de vélo, réparateurs...).

## COMMENT SE DÉROULE LEUR VISITE ?

LES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORTS UTILISÉS SELON L'ORIGINE DU VISITEUR



Source : Les publics de Fontainebleau, Étude CRT, février 2013

<sup>39</sup> [http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/117013\\_fiche\\_projet\\_divd\\_relais\\_des\\_po\\_sibles\\_fontainebleau-avon.pdf](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/117013_fiche_projet_divd_relais_des_po_sibles_fontainebleau-avon.pdf)



**Château de Fontainebleau vu depuis la route D137 au sud de Fontainebleau**  
© D Blondin / CRT Paris Région



**Château de Fontainebleau**  
© J.Jarry-Tripelon / CRT Paris Région



**La gare de Fontainebleau Avon**  
© Frédérique Panassac



**Escalier « en fer à cheval », Cours des Adieux**  
© Martin Hervouët / IAU



**Rue des Sablon, accès piétonnier**  
© David Fleg



**Fontainebleau – rue Grande**  
© Lockstek



**Rue Le Primatice**  
© David Fleg



**Ancien hôtel particulier converti en hôtel de luxe**  
© Martin Hervouët / IAU

## Financements et partenariats

Fontainebleau Tourisme a le statut d'Épic depuis 2010. Son budget repose en grande partie sur l'application de la taxe de séjour. En 2017, le budget primitif de la taxe de séjour s'est élevé à 330 000 € (il a porté sur un nombre restreint de communes). En proportion, 90 % de cette taxe est versé à Fontainebleau tourisme et 10% au département. La taxe varie en fonction des catégories d'hébergement, indiquées dans une grille tarifaire votée par délibération en conseil communautaire<sup>40</sup>. Les activités et sorties proposées (visite guidée...) ainsi que les recettes de la boutique viennent abonder le budget. Fontainebleau Tourisme doit assurer les missions suivantes :

- l'accueil et l'information des touristes sur le territoire ;
- la promotion et le rayonnement touristiques du territoire ;
- l'animation de la stratégie de développement touristique du territoire ;
- l'animation du réseau des professionnels du tourisme ;
- le développement et la commercialisation les produits touristiques.

Pour assurer la promotion de cette destination, l'office de tourisme bénéficie du soutien du Comité Régional du Tourisme Paris Région. Dans le cadre de son nouveau schéma de développement du tourisme et des loisirs en Île-de-France 2017-2021, la région souhaite renouveler sa politique de soutien aux territoires en matière de développement touristique. Ainsi « Fontainebleau/Vallée de la Seine et du Loing » a été identifiée comme destination d'intérêt régional.

Seine-et-Marne Attractivité (ex Seine et Marne Tourisme) poursuit son soutien à la promotion notamment à travers le site internet pariswhatelse.com mais aussi dans des aides départementales à l'investissement comme pour le financement du nouvel office de tourisme par exemple.

L'implication de Fontainebleau tourisme dans les réseaux professionnels permet de mutualiser les actions de communication à l'image de l'adhésion à l'association les Paris +. Il s'agit d'un partenariat élaboré avec des sites d'envergures en région comme Provins, Meaux, Vaux-le-Vicomte qui s'associent pour assurer leur promotion à l'international.

En 2015, les recettes pour le fonctionnement du château relèvent de ressources propres à hauteur de 3,7 millions d'euros (billetterie, valorisation domaniale, mécénat...) et de subventions à hauteur de 1,9 million d'euros. Le ministère de la Culture apporte la subvention la plus importante (1,7 million d'euros). En investissement, les ressources s'élèvent à 11,5 millions d'euros (11,2 millions d'euros pour les dépenses), dont 7,5 millions au titre

du schéma directeur. En 2015, le conseil départemental et le conseil régional ont apporté leur soutien pour l'installation du pôle d'excellence du tourisme (1,3 million d'euros).

Au niveau du partenariat, le château de Fontainebleau est intégré aux offres :

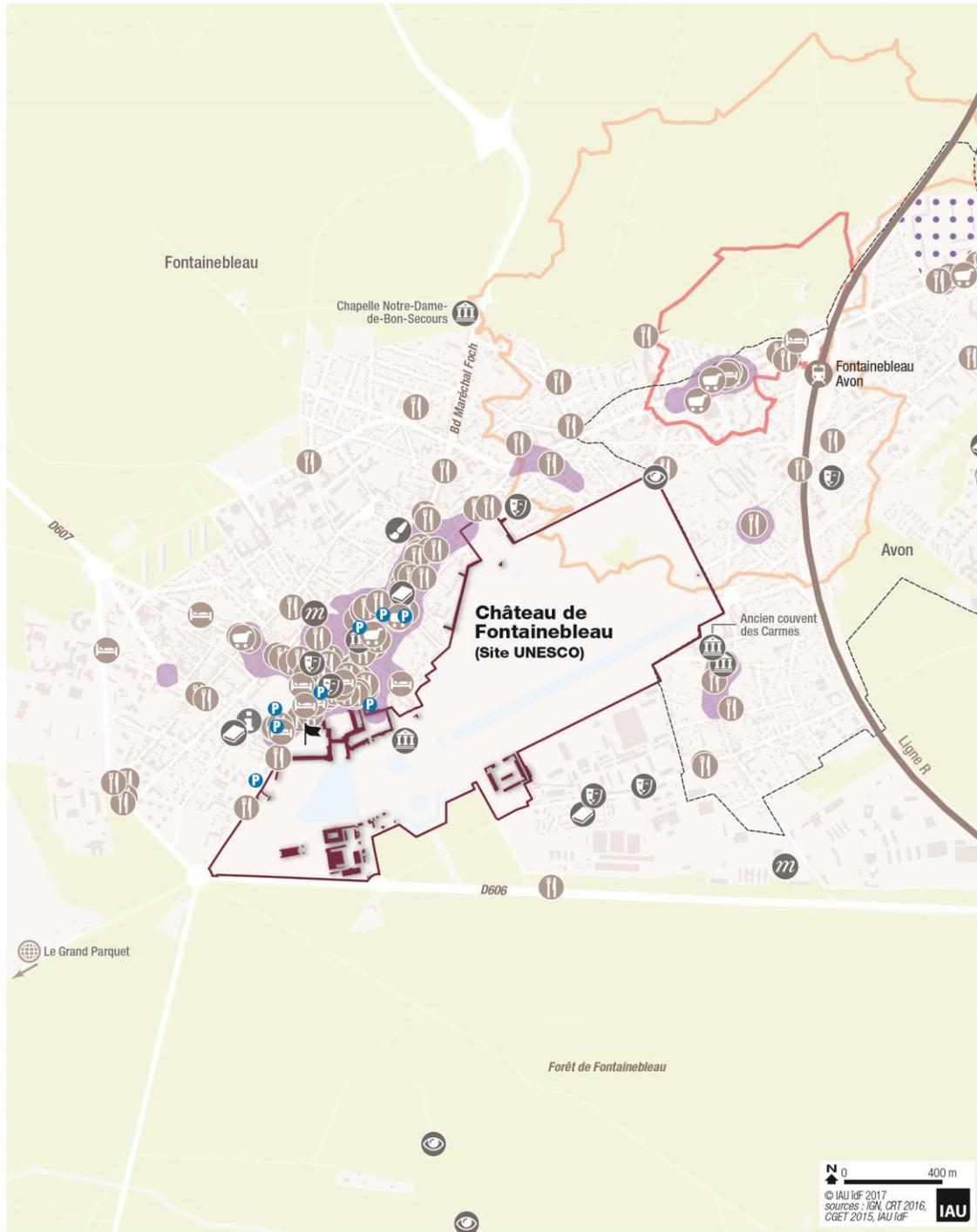
- Paris Muséum pass (de l'association interMusées) ;
- Paris Passlib (Paris Muséum Pass et Paris Visite pour l'accessibilité transport) ;
- Ballad Pass 77 réservé aux résidents de Seine-et-Marne.

La proximité des châteaux de Fontainebleau, Vaux-le-Vicomte et Blandy-les-Tours, a permis de les identifier comme destination touristique à part entière. Plusieurs éléments fédérateurs de cette offre sont en place : la « rando des 3 châteaux » et la mise en place d'une navette touristique « Chateaubus ». Cette destination est une invitation à prolonger la durée de son séjour et à profiter des hébergements souvent haut de gamme à proximité.

<sup>40</sup> [https://www.fontainebleau-tourisme.com/wp-content/uploads/2017/08/Grille\\_tarifaire\\_2017.pdf](https://www.fontainebleau-tourisme.com/wp-content/uploads/2017/08/Grille_tarifaire_2017.pdf)

# Le territoire

## Une centralité touristique de rayonnement international



### Equipements et services

Equipements culturels, touristiques et de loisirs

- Bibliothèque / médiathèque
- Spectacle vivant et cinéma
- Pratique artistique (conservatoires, ateliers d'arts plastiques,...)
- Site et monument
- Jardins ou belvédère
- Musée et écomusée
- Office de tourisme
- Entrée principale du château

Autres équipements

- Centre commercial et commerce alimentaire
- Restaurant
- Hôtel
- Centre de congrès et parc d'exposition

### Limites administratives

- Intercommunalité
- Commune

### Transports en projet

- Projet transports en commun
- Future gare / station

### Type de polarités

- Polarité locale de commerces et de services
- Quartier Politique de la Ville

### Accessibilité piétonne des gares

- à moins de 10 minutes
- de 10 à 20 minutes

### Entreprises et établissements

- Site d'Activités Economiques

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle est composée de 26 communes et compte 68 100 habitants. Elle résulte de la fusion de deux communautés de communes, Pays de Fontainebleau et Entre Seine et Forêt ainsi que de l'intégration de 17 communes : Achères-la-Forêt, Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Bois-le-Roi, Boissy-aux-Cailles, Cély, Chailly-en-Bière, La Chapelle-la-Reine, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Noisy-sur-École, Perthes, Saint-Germain-sur-École, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Tousson, Ury, Le Vaudoué. Le territoire dispose de nombreux atouts notamment touristiques. L'office de tourisme intercommunal, Fontainebleau tourisme est désormais en charge de sa stratégie en coordination avec les acteurs touristiques du territoire.

En termes d'emploi, le territoire est caractérisé par des exploitations agricoles de grandes cultures et des petites exploitations maraichères, sous forme d'agriculture de proximité qui tend à se développer. L'objectif de ces exploitations est la mise en place de circuits courts pour la valorisation de leurs produits. Le secteur tertiaire est dominant. Au niveau de l'hôtellerie, de la restauration et des activités récréatives, l'essentiel des emplois et établissements est concentré à Fontainebleau et Avon.

## Les acteurs du territoire et leur stratégie

La ville de Fontainebleau avec le château, la forêt et son patrimoine, contribue fortement à l'attractivité du territoire. Sa renommée mondiale implique son investissement pour une attractivité renforcée.

Elle a donc engagé plusieurs projets en ce sens :

- la requalification du centre-ville pour un embellissement et une meilleure accessibilité. La place de la république a été réaménagée afin d'accueillir de nombreuses manifestations et événements culturels ;
- un accès libre et gratuit au réseau wifi place de la république ;
- la rénovation de l'église Saint-Louis (XVII<sup>e</sup> siècle) depuis 2014. Il s'agit de la dernière phase pour une prévision de fin des travaux en 2018 ;
- le projet d'extension du label Unesco à la forêt ;
- la mise en place d'un projet culturel (en 2016) pour rendre plus lisible les orientations et choix de la ville en matière de politique culturelle et artistique.

La communauté d'agglomération Pays de Fontainebleau détient désormais dans ses compétences obligatoires la « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ». Cette compétence auparavant optionnelle était exercée par la communauté de commune « Pays de Fontainebleau ». La mise en place de la communauté d'agglomération a permis d'élargir le territoire d'intervention de Fontainebleau Tourisme. Les structures existantes ont été intégrées à l'office de tourisme intercommunaire, ou transformés en points d'information saisonniers.

Les nouvelles communes sont sources de diversification de l'offre touristique et de loisirs, offrant une porte d'entrée supplémentaire depuis la Seine, l'intégration du projet de l'Eurovéloroute n°3. Une nouvelle offre d'itinérance « fluvestre »<sup>41</sup> est désormais considérée.

Tableau de contexte :

|                                  | Fontainebleau  | Pays de Fontainebleau<br>(périmètre au 1 <sup>er</sup> jan. 2017) | Île-de-France |
|----------------------------------|--|---|---------------|
| Superficie (km <sup>2</sup> )    | 172  | 438   | 12 012        |
| Population                       | 14 637   | 68 092  | 12 millions   |
| Évolution pop. (2009-2014)       | - 4 %  |   | 0,5 %         |
| Densité (hab./ km <sup>2</sup> ) | 85   | 155   | 1 001         |
| Emplois                          | 9 560  | -   | 5,7 millions  |
| Taux de chômage                  | 11 %   | -   | 13 %          |
| Médiane du niveau de vie (2013)  | 23 617 €   | -   | 22 379 €      |
| Taux de pauvreté (2013)          | 11 %   | -   | 15 %          |
| Schémas existants ou en projet   | Schéma directeur du château de Fontainebleau<br>Promotion touristique du territoire intercommunal - en cours -<br>Schéma départemental du tourisme 2009-2013<br>Promotion du département (pariswhatelse.fr)<br>Schéma régional du tourisme et des loisirs en ÎdF 2017-2021 |   |               |

Sources : DGFiP, Insee, RP 2009, RP 2014.

<sup>41</sup> « Le tourisme fluvestre est l'art de mettre en lien les activités liées à la voie d'eau et celles de ses berges. C'est le mariage du fluvial et du terrestre au service de l'attractivité d'une destination ».

<https://www.departements-regions-cyclables.org/politiques-cyclables/fluvestre/>

Le conseil départemental est fortement investi dans le développement de l'attractivité touristique de la Seine-et-Marne à travers :

- un schéma départemental élaboré en 2009 qui vise à engager une orientation durable du tourisme et promouvoir une offre touristique et de loisirs diversifiée ;
- le développement des capacités d'hébergement sur le territoire ;
- la valorisation du patrimoine par des financements de rénovation et par la mise en place du label « village de caractère de Seine-et-Marne ».
- le soutien à de nombreuses manifestations touristiques, comme la « rando des trois châteaux » ;
- une véritable stratégie numérique<sup>42</sup> pour la promotion et la structuration de l'offre territoriale notamment à travers leur site internet [visit.pariswhatelse.fr](http://visit.pariswhatelse.fr) ;
- l'accompagnement des acteurs institutionnels locaux dans leur stratégie numérique (projet « Data Factory ») ;
- La présence à Fontainebleau de son agence d'attractivité, Seine et Marne Tourisme.

La Région Île-de-France, dans le cadre de son nouveau schéma touristique, a identifié « Fontainebleau/ Vallée de la Seine et du Loing comme « Destination d'intérêt régional ».

Compte-tenu des sites identifiés et de la diversité des loisirs et événements qui s'y déploient, la Région a identifié ce territoire comme stratégique autour des enjeux suivants :

- la destination impressionnisme dans le cadre du contrat de destination ;
- la structuration et le développement de l'offre touristique ;
- le développement d'une offre relative à l'identité napoléonienne ;
- le tourisme itinérant avec le projet de l'Eurovéloroute n°3 (EV3) ;
- l'accessibilité en transports en commun.

## Positionnement touristique du territoire intercommunautaire

La mise en place de la nouvelle intercommunalité a nécessité de d'établir un recensement de l'offre disponible sur le territoire. Fontainebleau Tourisme en accompagnant les acteurs touristique du territoire, s'est engagé dans cette mission. Si le recensement n'est pas encore abouti, un positionnement touristique a pu être proposé.

À partir de grandes thématiques identifiées avec les acteurs locaux, Fontainebleau Tourisme a engagé des premières réflexions autour de son positionnement à partir des attracteurs suivants :

- l'art de vivre à la française et la gastronomie ;
- la forêt, les loisirs de pleine nature, les villages « porte d'entrée » et l'identité impressionnisme ;
- le château labellisé et son empreinte napoléonienne.

L'art de vivre se retrouve à travers la gastronomie, la valorisation des produits locaux, leur fabrication et leur commercialisation (boutiques, marchés). Elle est également identifiée à travers les services à destination des visiteurs : la restauration et l'hébergement. La qualité de l'accueil et des prestations font partie intégrante de l'identité véhiculée.

La forêt permet de développer plusieurs axes d'attractivité, les loisirs de plein air, la qualité paysagère. Cette dernière, issue de la biodiversité et de l'histoire géologique du site est une entrée vers les villages des peintres impressionnistes, les musées et itinéraires d'artistes qui y font référence.

---

« LA FORÊT EST LE LIANT DE CETTE NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ »

---

M.GENETEAU, DIRECTEUR DE FONTAINEBLEAU TOURISME

---

Les loisirs de plein air sont déjà fortement développés et valorisés. La proximité avec la Seine, le Loing, le projet de l'EV3 sont des potentialités à investir. Ils vont générer de nouvelles « portes d'entrées » dans l'intercommunalité : Bourron-Marlotte, Bois-le-Roi et les haltes de plaisance à proximité.

L'ensemble de ces éléments d'attractivité s'appellent et se répondent, s'alimentent les uns les autres dans un objectif unique : créer une logique de destination.

---

<sup>42</sup> De la Smart City à la Région intelligente, Les Cahiers n° 174, IAU îdF, novembre 2017



potentielle à considérer pour le territoire. Avec l'ouverture de l'eurovéloroute n°3, la création de liaisons entre les berges et les cœurs de bourg doivent être mise en oeuvre pour favoriser le rabattement vers le cœur du territoire. Un ensemble de services à destination des plaisanciers et de cyclistes seront à considérer : location et réparation de vélo, équipement de distribution d'eau et d'électricité, ravitaillement en carburant... Ces activités permettent de développer la clientèle famille, qui intéressée par les activités de loisirs, les visites de fermes, l'artisanat... L'hébergement insolite peut également être une offre attractive pour cette clientèle, tout comme l'ouverture de guinguettes, ou des festivités nautiques.

En dehors du développement économique autour de l'axe touristique, d'autres enjeux émergent en faveur du développement de nouvelles activités<sup>44</sup> industrielles ou tertiaires en lien avec l'environnement, la biodiversité, les écomatériaux, la bio-industrie, les énergies renouvelables...

---

<sup>44</sup> Scot de Fontainebleau et sa région, Note d'enjeux. Direction départementale des territoires de Seine et Marne, avril 2012.